



Achat de voiture par internet

Par **Maroussia**, le **24/11/2009** à **11:12**

Bonjour,

Bonjour,

J'ai récemment commande une voiture par le biais d'un mandataire sur internet. J'ai signé un bon de commande pour l'achat d'une voiture neuve auprès du concessionnaire qui dans un autre département que celui où je réside. Je leur ai demandé de m'envoyer de retour le bon de commande signé par eux avec leur cachet. Ils m'ont envoyé par courriel une copie faite par scanner du bon de commande qui apparaît signé et tamponné par ce concessionnaire, mais cela fait des semaines que j'attends un original par courrier, et malgré des assurances répétées du vendeur qui jure de m'avoir envoyé ce courrier par la poste, cela fait une dizaine de jours maintenant, je n'ai toujours rien reçu. Une des conditions qui m'ont fait et que je devrais payer le prix de la voiture en intégralité. Mais je ne veux rien verser sans que je reçoive ce bon de commande en retour. Est-ce que j'ai tort? Est-ce qu'une copie envoyée par courriel est valable?

merci de vos conseils